

Relevé de délibérations

Le conseil scientifique de l'École normale supérieure de Lyon, en sa séance du 14 octobre 2020, a approuvé :

- Le procès-verbal du conseil scientifique en date du 30 juin 2020 sous réserve de la remarque apportée
- Le projet de création de l'Université de Lyon-St Etienne : adoption des statuts et du projet de décret de création incluant les dispositions relatives à l'Université de Lyon-St Etienne, les dispositions relatives à l'ENS de Lyon et les dispositions transitoires et finales.

Le conseil scientifique a pris connaissance :

- Du retour des rapports d'évaluation HCERES des laboratoires (sauf pour les 3 non encore évalués)
- De la liste des nouveaux noms des directions des laboratoires à compter du 1^{er} janvier 2021
- De la mise en place de la commission de déontologie au sein de l'ENS de Lyon
- D'une discussion sur la répartition au sein de l'École des élèves, étudiants et auditeurs.

Le Président du Conseil Scientifique

Jean-Louis BARRAT

